

COMITE REGIONAL DU TOURISME DU LIMOUSIN

**30, Cours Gay Lussac
87003 LIMOGES CEDEX 1**

***RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS***

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014
Ce rapport comporte 13 pages

CABINET JEAN BONNET - JPA AUDIT LIMOGES
3, Allée Van Dyck 87000 LIMOGES - TEL. : 05.55.43.16.70 - FAX : 05.55.43.28.60

Association Comité Régional du Tourisme du Limousin

Siège social : 30, Cours Gay Lussac – 87003 LIMOGES CEDEX 1

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2014

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée l'assemblée générale de votre association, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014 sur :

- Le contrôle des comptes annuels du Comité Régional du Tourisme du Limousin, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- La justification de nos appréciations ;
- Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Les comptes annuels comprennent trois états financiers :

- Le bilan au 31 décembre 2014
- Le compte de résultat pour l'exercice du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2014.
- L'annexe

Ces documents résument l'ensemble des opérations de l'association.

Les comptes annuels, joints au présent rapport, proposés à votre approbation se résument :

• Total du Bilan	1 293 017 €
• Total des produits	2 938 383 €
• Total des charges	2 933 699 €

L'excédent des produits sur les charges est de 4 684 €

2 – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées dans l'annexe, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.
- Par ailleurs, nous avons vérifié les méthodes comptables d'enregistrement de l'engagement et du suivi de la subvention du Conseil Régional, et leur correcte application dans le cadre des actions de promotion touristique de la Région Limousin.

Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

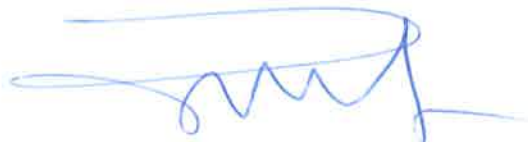
3 - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Limoges, le 8 Juin 2015

Le Commissaire aux Comptes
Cabinet Jean BONNET – JPA AUDIT LIMOGES



Jean BONNET

Bilan Comité Régional du Tourisme

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/14	Net au 31/12/13
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	8 070	8 070		
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla	11 482	10 000	1 482	
Autres immobilisations corporelles	125 028	123 509	1 519	4 751
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 400		1 400	1 400
ACTIF IMMOBILISE	145 980	143 060	2 919	6 151
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur comman				
Créances				
Clients, usagers et comptes rattachés	1 002 707	58 072	944 635	1 519 820
Autres créances	8 951		8 951	4 602
Divers				
Valeurs mobilières de placement	137 567		137 567	1 250
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	140 982		140 982	3 003
Charges constatées d'avance	57 962		57 962	100 737
ACTIF CIRCULANT	1 348 170	58 072	1 290 098	1 629 412
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	1 494 150	201 132	1 293 017	1 635 564

Bilan Comité Régional du Tourisme

	Net au 31/12/14	Net au 31/12/13
PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecart de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	152 449	152 449
Report à nouveau	247 748	244 568
RESULTAT DE L'EXERCICE	4 685	3 181
Subventions d'investissement sur biens renouvelables		
FONDS PROPRES	404 882	400 197
Apports		
Legs et donations		
Subventions d'invest sur biens non renouvelables		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultat sous contrôle des tiers financeurs		
Provisions réglementées		
Droit des propriétaires (commodat)		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
FONDS ASSOCIATIFS	404 882	400 197
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	165 541	191 864
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	165 541	191 864
Fonds dédiés sur subventions		595
Fonds dédiés sur autres ressources		
FONDS DEDIES		595
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts		
Découverts et concours bancaires		185 677
Total Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		185 677
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	327 075	436 327
Dettes fiscales et sociales	395 520	420 904
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
DETTES	722 595	1 042 908
Ecart de conversion - Passif		
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	1 293 017	1 635 564

Compte de résultat Comité Régional du Tourisme

	du 01/01/14 au 31/12/14 12 mois	%	du 01/01/13 au 31/12/13 12 mois	%
Ventes de marchandises				
Production vendue	1 041	0,04	3 521	0,11
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	2 863 069	99,96	3 095 440	99,89
Reprises et Transferts de charge	64 790	2,26	236 681	7,64
Cotisations				
Autres produits	642	0,02	372	0,01
Produits d'exploitation	2 929 541	102,28	3 336 013	107,65
Achats de marchandises				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières				
Variation de stock de matières premières				
Autres achats non stockés et charges externes	702 945	59,46	2 099 892	67,76
Impôts et taxes	68 588	2,39	86 598	2,79
Salaires et Traitements	728 212	25,43	732 371	23,63
Charges sociales	357 838	12,49	351 449	11,34
Amortissements et provisions	48 401	1,69	90 167	2,91
Autres charges	17 745	0,62	1 932	0,06
Charges d'exploitation	2 923 730	102,08	3 362 409	108,50
RESULTAT D'EXPLOITATION	5 811	0,20	-26 396	-0,85
Opérations faites en commun				
Produits financiers	4 816	0,17	15 187	0,49
Charges financières	227	0,01	454	0,01
Résultat financier	4 590	0,16	14 732	0,48
RESULTAT COURANT	10 401	0,36	-11 664	-0,38
Produits exceptionnels	3 431	0,12	23 064	0,74
Charges exceptionnelles	9 742	0,34	15 612	0,50
Résultat exceptionnel	-6 311	-0,22	7 452	0,24
Impôts sur les bénéfices				
Report des ressources non utilisées	595	0,02	7 393	0,24
Engagements à réaliser				
EXCEDENT OU DEFICIT	4 685	0,16	3 181	0,10
Bénévolat				
Prestations en nature				
Dons en nature				
Contributions volontaires en nature				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite				
Personnel bénévole				
Emploi des contributions volontaires en nature				

Synthèse de l'Annexe Comité Régional du Tourisme

	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Règles et méthodes comptables	x		
- Faits caractéristiques	x		
- Actif immobilisé	x		
- Détail des immobilisations		x	
- Estimation du portefeuille de TIAP		x	
- Liste des filiales		x	
- Détail des amortissements		x	
- Etat des échéances des créances	x		
- Tableau de variation des fonds associatifs		x	
- Provisions réglementées		x	
- Provisions pour risques et charges			
- Etat des échéances des dettes			
- Dettes garanties par des sûretés réelles		x	
- Charges constatées d'avance	x (Détail)		
- Produits constatés d'avance		x	
- Produits à recevoir	x (Détail)		
- Charges à payer	x (Détail)		
- Ventilation des ressources nettes		x	
- Honoraires des commissaires aux comptes	x		
- Subventions d'exploitation		x	
- Fonds dédiés sur subventions		x	
- Eléments exceptionnels		x	
- Analyse du résultat			
- Tableau des effectifs	x		
- Droit individuel à la formation		x	
- Rémunération des dirigeants		x	
- Engagements financiers donnés		x	
- Engagements financiers reçus		x	
- Crédit-bail		x	
- Crédit-bail (Etat simplifié)		x	
- Engagement de retraite		x	
- Contributions volontaires		x	
- Suivi des legs et donations		x	
- Suivi des dons restant à vendre		x	
- Legs autorisés à réaliser		x	
- Fonds dédiés sur générosité du public		x	
- Compte emplois ressources		x	

Certifiés régulier et sincère
 Cabinet Jean BONNET
 JEA AUDITEUR
 Commissaire aux Comptes
 Jean BONNET

*Faits caractéristiques Comité Régional du Tourisme**Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable*

1 – Inventaire du portefeuille de valeurs mobilières de placement
(décret 83-1020 du 29 novembre 1983 – art 47)
(décret 67-236 du 23 mars 1967 – art 294 à 299)

Nature: SICAV de valeurs françaises

Evaluation: Méthode FIFO

Montant en comptabilité au 31/12/2014 : 137 567 €

Evaluation boursière au 31/12/2014 : 139 038 €

*Certifiés régulier et sincère
Cabinet Jean BONNET
JPA AUDIT LIMOGES
Le Comptable aux Comptes
Jean BONNET*

Règles et méthodes comptables Comité Régional du Tourisme

Désignation de l'association : Comité Régional du Tourisme

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2014, dont le total est de 1 293 017 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 4 685 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01 janvier 2014 au 31 décembre 2014
Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31 décembre 2014 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'association, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les frais accessoires, droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, sont incorporés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 5 ans
- * Matériel de transport : 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables Comité Régional du Tourisme

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Certifiés régulier et sincère
Cabinet Jean BONNET
JPA AUDIT LIMOGES
Le Commissaire aux Comptes
Jean BONNET

Notes sur le bilan Comité Régional du Tourisme

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	8 070			8 070
Immobilisations incorporelles	8 070			8 070
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	11 482			11 482
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	36 966			36 966
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	90 640		2 578	88 062
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	139 088		2 578	136 510
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	1 400			1 400
Immobilisations financières	1 400			1 400
ACTIF IMMOBILISÉ	148 558		2 578	145 980

Notes sur le bilan Comité Régional du Tourisme

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	8 070			8 070
Immobilisations incorporelles	8 070			8 070
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				11 482
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	36 370	596		36 966
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	86 484	2 636	2 578	86 543
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	134 336	3 232	2 578	134 990
ACTIF IMMOBILISE	142 406	3 232	2 578	143 060

Certificat résulter et sincère
 Cabinet Jean BONNET
 JEAN BONNET
 Commissaire aux Comptes
 Le Commissaire aux Comptes